Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 52 (1955)
Heft: 9

Rubrik: Service des pesées des ruches

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

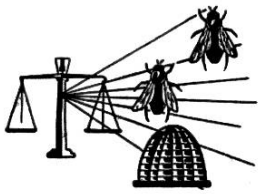

Service des pesées des ruches

Alt.	Station		Du 11 août au 10 septembre 1955
391	Cointrin	+ 3 800 gr.	Température min. + 12° max. + 28°. Pluie 66 mm.
398	Morges Ecole d'agr de Marcelin	— 800 gr.	Du 7 au 13 août, nourri, étant donné la disette totale.
440	Delémont	— 6 500 gr.	Pression max. 718 mm 14 VIII ; min. 709 mm 25 VIII. Température max. 28° 18 VIII ; min. 6° 9 VIII.
467	Courtedoux	— 1 800 gr.	Le récolte est nulle.
474	Territet	— 2 500 gr.	A moins d'un phénomène la récolte est terminée. Les abeilles consomment avec entrain. Bien vite la visite générale puis le nourrissement progressif.
481	Marnand	— 1 600 gr.	
500	Bex II	+ 1 100 gr.	Récolte jugée très faible, environ 4 kg. par ruche. Les corps de ruches sont vides.
586	Senarclens	— 1 200 gr.	
590	Chailly-Lausanne	— 700 gr.	Augmentation 1 550 gr., diminution 2 250 gr.
595	La Vounaise		Pas de remarque, si ce n'est que le nourrissement a commencé.
750	Saicourt		Aucune augmentation pendant la période écoulée. Il n'y a rien à extraire. C'est la plus mauvaise année qu'aient eu les apiculteurs de la région.
750	Le Mouret	— 6 200 gr.	Il n'y a plus qu'à nourrir à bonne dose.
750	Fleurier		La récolte moyenne est de 3 500 gr. par ruche.
950	Le Locle		Du 11 au 27 juillet, la ruche sur balance a augmenté de 500 gr. Dès le 30 juillet, cette colonie a été nourrie. L'année apicole s'achève dans la misère, décevant les espoirs les plus tenaces.
1150	Les Caudreys-Le Sepey	— 2 500 gr.	Récolte moyenne. Chose jamais vue depuis 37 ans que l'observateur pratique l'apiculture. Le miel ne peut pas être extrait.

Alt.	Station		Du 11 août au 10 septembre
1378	Evolène	+ 9 850 gr.	Augm. 12 600 gr., dimin. 2 750 gr., hausse lourde, mais 70 à 98 % de miellat, suivant les rayons.

Le préposé aux pesées vous remercie sincèrement pour toutes vos précieuses communications. Ce service prend fin pour cette année. Je vous invite à continuer ce travail l'an prochain. La date de votre prochaine observation doit être expédiée le 10 février 1956.

Fleurier, le 17 août 1955.

L. LOUP.

DOCUMENTATION ÉTRANGÈRE

L'élevage apicole

par Frère Adam, de l'abbaye de Buckfast

(Suite de l'article paru dans le No 1-2)

Elevage mutatif

Chez tout être vivant se manifestent de temps à autre des modifications héréditaires, dites mutations. Dans la nature, ces modifications génétiques redisparaissent bientôt, parce qu'il est rare qu'elles présentent un avantage pour l'être qui en est affecté.

Dans le cas de l'abeille, il peut à peine être fait mention d'un élevage mutatif étant donné que les mutations observées jusqu'ici engendrent presque exclusivement des manifestations morbides : yeux rouges ou blancs, carence pileuse ou absence de coloration pileuse, défaut dans le développement des œufs ou stérilité, insuffisance dans le traitement du nectar en raison d'une anomalie organique ou physiologique. L'unique modification génétique relevée jusqu'ici qui, à un certain point de vue, soit susceptible d'être considérée comme avantageuse serait l'incapacité déterminée héréditairement, chez une reine fécondée, de pondre des œufs non fécondés, soit donc une reine qui, après fécondation, ne peut produire des faux-bourdons. C'est une mutation qui se produit très rarement. Il y aurait manifestement là un défaut organique, susceptible d'être transmis effectivement par hérédité par la reine. Vraisemblablement, la possibilité existerait d'élever en une race pure cette mutation, en ayant recours à des mâles issus d'une reine non fécondée (affectée de cette mutation). Le processus serait sans doute compliqué. Cette mutation n'en a pas moins une grande importance scientifique puisque le cas en question prouve la possibilité d'un élevage mutatif ayant une valeur économique.